

Schéma d'aménagement de Montréal
Mémoire déposé par Patrick Asch
Biologiste spécialisé en la gestion de milieux urbains
Novembre 2014



Introduction : un mémoire démontrant les bénéfices liés à la protection de milieux naturels

Dans le présent mémoire j'ai choisi de ne pas répéter divers aspects ayant été abordés dans plusieurs autres mémoires ayant été soumis. De façon générale, j'appuie la vaste majorité des propos prônant le besoin de protéger et mettre en valeur de milieux naturels ayant été mis de l'avant par divers membres de groupes de pression tels la Coalition Verte, des amis de Meadowbrook, d'organismes de conservation apolitiques tels Protection des Oiseaux du Québec ou de scientifiques tel Jochen Jaeger, de l'Université Concordia.

Ceci dit, je constate que les lacunes au sein du schéma d'aménagement et les demandes de la communauté lors de ces consultations sur lesquelles vous travaillez depuis le 7 novembre constituent les mêmes lacunes et demandes que nous voyons depuis des décennies pour divers autres documents liés au territoire de Montréal et de la CMM. Pour ceux qui comme moi, participent dans ces processus année après année, on se retrouve donc souvent avec un certain sentiment de futilité car, même si vous reconnaissez dans vos rapports l'importance de la conservation face aux mémoires déposés, les élus dans leurs ensemble ne comprennent pas vraiment les bénéfices de la conservation. Par conséquent, ils ne les traduisent pas les recommandations des mémoires en actions réelles par la suite.

Ce qui blesse davantage, c'est que même quand des politiques favorables à la conservation sont adoptées, elles sont ignorées par les élus. Le meilleur exemple de ceci a été le refus systématique année après année de dépenser les 12M\$/an visant à l'origine l'acquisition de milieux naturels dans le cadre de la politique de protection des milieux naturels de Montréal. Ces sommes si elles avaient été utilisées tels que promis à l'origine par les élus de Montréal auraient permis depuis longtemps l'acquisition de dizaines de millions de

dollars en milieux naturels depuis 2006 et des sites tels les Bois Angell ou l'Anse à l'Orme seraient depuis longtemps protégés..

Pourquoi faisons-nous face à un refus systématique du milieu politique Montréalais de procéder aux efforts de conservation? Les réponses les plus communes :

- Nos élus ne font qu'appliquer ce que la majorité de la population veut plutôt que d'écouter à des 'écologistes extrémistes'.
- Dans le contexte économique actuel, on doit effectuer des développements sur des milieux naturels car les protéger entraînent des coûts tandis que les développer entraîne des revenus fonciers.

CES PROPOS SONT FAUX! Au contraire, mon mémoire visera à vous démontrer qu'il y a non seulement une forte demande communautaire pour la protection de milieux naturels mais que protéger des milieux naturels ne constitue non pas des dépenses, ils sont des investissements qui ont le potentiel de rapporter des sommes majeures à Montréal en impôts fonciers, en revenus récréatifs et touristiques et, ultimement, en une amélioration de l'image de marque de Montréal qui stimulera encore plus les investissements économiques.

Votre temps étant toutefois limité, je vous soumetts donc deux documents résumés vous permettant de constater rapidement les bénéfices liés à la protection de milieux naturels de les rassembler au sein d'une trame verte et bleue :

- Protéger et mettre en valeur la nature en milieu urbain, c'est investir dans sa communauté!
- La trame verte *et bleue* du Grand Montréal

Protéger et mettre en valeur la nature en milieu urbain, c'est investir dans sa communauté!

Pour le milieu municipal, la présence de milieux naturels protégés accessibles :

Génératrice de dépenses locales

- Plus de 2G\$ dépensés par les résidents de la CMM à effectuer des loisirs de nature et de plein air ^(1,2).
- Loisirs reliés à la nature au Québec ⁽¹⁾ :
 - 3,4 millions de québécois/année
 - 2,9 milliards \$ en investissement économique
 - Déplacements d'intérêt fauniques : 27.9% des 25 à 34 ans; une demande élevée au sein des plus jeunes indiquant une croissance future du marché.
- Les loisirs de plein air sont, au Québec, majoritairement effectués près des milieux urbains ⁽³⁾
- 140 millions d'américains considèrent les loisirs de plein air une priorité journalière ⁽⁴⁾
- Les loisirs liés à la faune aux États-Unis⁽⁵⁾
 - 90,1 Millions d'adeptes
 - 144,7G\$ en dépenses
- Les déplacements d'intérêt fauniques, États-Unis⁽⁵⁾
 - 23% de la population
 - 54,9G\$ en dépenses directes annuelles

Génératrice d'emplois et d'investissements économiques

- Loisirs reliés à la nature au Québec ⁽¹⁾ :
 - 32 000 emplois
- Les loisirs de plein air aux États-Unis⁽⁴⁾
 - 6.1M d'emplois directs, 12M en incluant les emplois indirects
 - 646 G\$ en dépenses annuelles et 1600G\$ en impacts économiques
 - 80 G\$ en taxes fédérales, d'états ou municipales
 - Une croissance annuelle de 5% de 2005 à 2011 malgré la récession
 - Plus de personnes travaillant en loisirs sur sentiers qu'avocats

Notes et références :

1. Gouvernement du Québec, était présent à l'origine dans un document Web intitulé la Nature en chiffres. Basé sur les statistiques du recensement de 2001.
2. L'inflation et l'augmentation de population ont été appliquées à la somme d'origine permettant de déterminer que la somme de 2G\$ fut atteinte en 2010.
3. Aventure Écotourisme Québec
4. Outdoor Industry Association. The Outdoor Recreation Economy: Take it Outside for American Jobs and a Strong Economy. 2012. 18 pages.
5. U.S. Department of the Interior, U.S. Fish and Wildlife Service, and U.S. Department of Commerce, U.S. Census Bureau. 2011 National Survey of Fishing, Hunting, and Wildlife-Associated Recreation.

Génératrice de revenus touristiques majeurs

- L'écotourisme au Québec⁽³⁾ :
 - 10% des dépenses touristiques
 - Le secteur touristique présentant le plus haut taux de croissance au Québec
- Aux États-Unis⁽⁴⁾ :
 - Pour chaque dollar dépensé en équipement et véhicules pour les loisirs de plein air, quatre dollars sont dépensés en voyages et déplacement
 - Plus dépensé à faire du vélo (81G\$) qu'à faire des déplacements en avion (51G\$)
 - 725M de visites dans les parcs d'états provoquent un bénéfice économique de 20G\$ aux communautés adjacentes annuellement

Augmente à la valeur foncière de sa communauté

- Les gens préfèrent vivre à proximité de milieux naturels (beauté, loisirs... un instinct primaire). Pour cette raison :
 - les quartiers proches de forêts ou de cours d'eau sont généralement plus prisés.
 - Les trames vertes⁵, forêts et lacs sont utilisées par les courtiers immobiliers comme des éléments de promotion.
- Diverses études démontrent une augmentation de la valeur foncière par jusqu'à 32% en bordure de milieux naturels urbains

Améliore l'image de marque et génère des investissements économiques

- Les villes avec une trame de milieux naturels significative l'utilisent généralement afin de se promouvoir comme des communautés où...
 - une vision de développement durable est promue
 - il fait bon vivre
 - des entreprises peuvent être confiantes que leurs employés aimeront y vivre.
 - Le plus récent exemple majeur de ceci : l'investissement de 50M\$ par New York en 2010 afin de créer la trame verte du South Bronx

Réduit les coûts en transport et en infrastructures

- Plus de gens utilisent les corridors verts comme mode de transport alternatif (ex. marche, vélo, etc.), réduisant ainsi le trafic et les transports routiers
- Les milieux naturels absorbent l'eau de pluie et réduisent les besoins en infrastructures (ex. réseau d'égoût)
 - Une qualité d'air améliorée, réduction îlots de chaleur, etc.

La trame verte et bleue du Grand Montréal

Une vision intégrée pour la Communauté Métropolitaine de Montréal

Correspondant au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) *(page originale soumise au PMAD en 2010)*

Le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) comporte la création d'une trame verte. Le concept n'atteint toutefois son potentiel que si elle est développée en y intégrant tous ses potentiels. Les plans de développement de la trame verte et bleue pour les villes du Grand Montréal, si bien équilibrée, devraient donc comprendre :

La protection de milieux naturels

Les milieux naturels sont l'attrait écologique, récréatif et touristique. Leur présence est donc essentielle.

- Des milieux naturels à conserver, à protéger et à mettre en valeur, dont un minimum de 12 % pour 2015 et de 17% pour 2020 du domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme du Sud-Ouest du Québec incluant 15% de milieux réhabilités
- Une trame verte, urbaine et rurale, constituée de corridors naturels pour la biodiversité de même que de sentiers et pistes permettant à la communauté de découvrir la nature
- Un réseau bleu mettant en valeur le fleuve et les autres cours d'eaux situées dans la ceinture verte et bleue permettant de plus la pratique d'une diversité de loisirs d'eau
- Un parc écologique de l'Archipel de Montréal tel que proposé par les plus de 80 partenaires du parc écologique de l'Archipel de Montréal incluant 15 municipalités et arrondissements

Un patrimoine agricole à découvrir, dynamiser et protéger

Montréal produit 50% de la nourriture du Québec. Notre patrimoine agricole est donc une ressource incontournable de la trame!

- Des terres agricoles protégées et dynamisées d'une manière durable tout en favorisant l'agrodiversité
- Un réseau mettant en valeur les attraits agricoles
- Un programme de promotion des produits locaux et des établissements qui en font l'utilisation de produits locaux

Des centaines d'attraits et d'événements culturels, récréatifs et naturels à explorer

Les parcs et milieux naturels sont déjà l'hôte de loisirs et de lieux d'importance historique, naturelle et culturelle.

La trame permet de les intégrer et promouvoir en un seul réseau!

- Un programme de promotion des attraits et événements
- Un réseau de paysages naturels et humanisés à contempler
- Un réseau de marchés et autres établissements vendant les produits locaux

Un réseau de transport actif accessible et diversifié

Les corridors verts permettent la mise en place d'un réseau de transport actif qui soulage les infrastructures routières et réduisent le trafic!

- Un des plus grands réseaux de pistes cyclables au monde
- Un réseau de sentiers reliant les divers attraits ainsi que les zones fortement urbanisées à la ceinture
- Une route bleue touchant tant le Saint-Laurent que les autres grandes rivières de la CMM

Des moyens d'investir dans un avenir durable

Une trame intégrant une mise en valeur pour les générations futures peut créer des emplois et revenus! Une vraie trame doit :

- être un projet rassembleur intégrant l'environnement, l'agriculture, le tourisme et la culture
- faire la promotion d'une vie saine et active axée sur les loisirs extérieurs et le transport actif
- viser l'aménagement de milieux moins pollués, plus esthétiques qui souffrent moins de l'effet d'îlot de chaleur
- intégrer la création d'emplois durables basés tant sur la promotion régionale de loisirs, attraits et services que sur un investissement local responsable
- prioriser la protection, la réhabilitation et la mise en valeur tant de milieux naturels que de terres agricoles
- respecter la capacité de support des écosystèmes et la considérer de la valeur économique des services rendus par les écosystèmes

Quelques actions méritant une attention particulière

Parmi les actions méritant une attention particulière :

- **Meadowbrook** : le site est situé au sein d'un secteur où il n'y a aucun accès à des milieux naturels, les bénéfices à sa protection seraient majeurs. Les projets de développement proposés parlent de couper le site en deux en y faisant un développement au centre. Hors l'impact d'un tel aménagement sera de former deux petits sites isolés qui auront une bien plus petite biodiversité. Par exemple, la plupart des études scientifiques sur les oiseaux indiquent que les oiseaux ont besoin d'un noyau habitat d'au moins 40 hectares pour maintenir plusieurs espèces d'oiseaux. Ainsi un développement à mi-chemin sur Meadowbrook empêcherait la présence de ces oiseaux. L'idée d'effectuer un développement au centre de Meadowbrook n'est donc pas une option viable.
- **Le fleuve Saint-Laurent et ses sites riverains** : Montréal existe à cause de son fleuve et de ses rapides qui ont forcé les premiers colonisateurs à s'arrêter et établir les premières communautés du secteur. Ce fleuve est aussi un joyau patrimonial. Le secteur fluvial entre Ste-Anne-de-Bellevue et le pont Victoria comporte à lui seul plus de 80% des espèces de poissons d'eau douce du Québec, près de 50% de la fraie de poisson d'eaux douces du St-Laurent, une des plus grosses colonies d'Hérons en Amérique du Nord (1000 nids) et quelques-uns des plus importants aires d'élevages de canards de la CMM. Ce même secteur comporte, avec le canal de Lachine, au minimum plus de fréquentation que tous les parcs nationaux du Canada sauf Banff (+2M visiteurs par année). Il faut donc :
 - **Penser sérieusement aux impacts des aménagements en rive tels les projets de plage et intégrer les considérations écologiques aux processus décisionnel.** Par exemple, le projet de **plage à Verdun** préconise l'aménagement d'une plage dans un secteur qui aura des impacts dévastateurs sur les écosystèmes alors que deux autres sites sont disponibles dans le même arrondissement
 - **Prioriser les aménagements des points d'accès majeur tels le parc des Rapides.** Ce site est d'une importance écologique et patrimoniale majeure. Malheureusement, il n'y a pas de nouvel aménagement majeur depuis 2001. Le site demeure donc partiellement aménagé depuis.
 - L'idée de créer un projet de **parc urbain national du Canada** mis de l'avant par la députée Hélène LeBlanc mérite une attention particulière. Je travaille avec elle en ce moment sur ce projet en tant qu'adjoint à son bureau. Il découle d'une consultation de 120 personnes le 8 octobre dernier. L'idée serait de prendre le plus possible du Saint-Laurent autour de Montréal et le lier aux propriétés fédérales existantes de la région dont le Canal de Lachine, la digue de la Voie Maritime du Saint-Laurent et le Vieux Port de Montréal pour former un parc urbain national du Canada qui serait amorcé dès 2017. Elle entamera un processus de consultation à cet effet cet automne.
- **La création de la trame verte doit devenir une priorité pour toutes les villes et arrondissements de Montréal.** Il faut que chaque arrondissement et ville détermine dès que possible les emplacements des corridors tant récréatifs qu'écologiques de la trame verte et bleue afin de maximiser les potentiels écologiques, récréatifs, touristiques et économiques des corridors.
 - En considérant les grands corridors tels l'Anse à l'Orme dans l'ouest.
 - En n'oubliant pas que les petits corridors jouent un rôle essentiel.

Les secteurs prioritaires considérés dans plusieurs autres mémoires dont les membres de la Coalition Verte prennent deviennent alors tous importants.

Considérer les groupes environnementaux comme des partenaires et non pas des ennemis. Suite à la fusion de Montréal, le processus de consultation lié au Sommet de Montréal donnait espoir que l'on puisse donner aux groupes une voix dans le processus décisionnel. Depuis, ils ont été systématiquement exclus du processus au jour le jour. Ce travail en vase clos a mené à divers projets négatifs majeurs auraient été bien plus positifs s'il y avait une volonté de communiquer plus forte. Aussi les organismes ont des ressources qui pourraient devenir utiles aux villes et agglomérations je pense par exemple aux Amis de Meadowbrook qui ont rassemblé des dizaines de milliers de dollars au fil des années ou au groupe Protection des oiseaux du Québec qui avec un fonds de 3M\$ disponible pour des initiatives de conservation liés aux oiseaux pourrait par exemple, contribuer à un projet sur un site d'importance pour les oiseaux tels le parc des Rapides.

Ma biographie : Un bref aperçu de mon intérêt sur ce dossier

Biologiste spécialisé en gestion des ressources de la faune, j'ai longtemps été actif sur le territoire de Montréal. Mes interventions ont été multiples au cours de plus de 20 ans. Ils comprennent ma participation active au sein de divers organismes en environnement et développement durable :

- Héritage Laurentien (fondateur, directeur ou président durant 19 ans)
- le Comité ZIP Ville-Marie (fondateur, président, 3 ans)
- Les amis de Meadowbrook (membre actif, représentant et conférencier, 8 ans)
- Protection des oiseaux du Québec (administrateur puis vice-président, 6 ans)
- le Mouvement Ceinture Verte (fondateur, 1 ans).

J'ai de plus été éducateur et conférencier en développement durable de même que développeur de projets de gestion, naturalisation et mise en valeur de milieux naturels dégradés, coordonnant au fil des années divers projets dans la région de Montréal dont :

- La naturalisation de quelques 7,5 hectares de milieux urbains dégradés dont plus de 6 kilomètres de rives. Ceci comprend l'aménagement de ruisseaux, de marais, de prairies, d'arbustaias de corridors verts et de bandes riveraines de même que la construction, l'entretien de plusieurs kilomètres de sentiers ou la fermeture de plus de sentiers informels dans des boisés urbains.
- La plantation de plus de 120 000 arbres, arbustes et vivaces indigènes • L'élaboration de plans d'aménagements écologiques, de naturalisation et de gestion de +25 km de rives.
- Plus de 500 000 interventions de sensibilisation à la faune, la flore et les milieux naturels urbains.
- Des projets de collaborations atteignant 2000 bénévoles et 20 000 heures de bénévolat annuellement.

Fort de ces expertises et expériences, j'ai été **nommé chef de délégation pour les suites au Sommet de Montréal** de 2004 à 2006 au cours duquel j'ai collaboré activement à l'élaboration de la Politique des milieux naturels de Montréal et aux travaux d'inventaires de l'ensemble des rives de Montréal visant la création d'un éventuel réseau bleu de Montréal.

Mes intérêts étant cependant orientés avant tout vers le bien-être et le développement de ma communauté, j'ai de plus été actif au sein de plusieurs associations, forums et événements touchant les domaines du développement social, récréatif, touristique et économique, cumulant des milliers d'heures de bénévolat au-delà des mes dossiers de biologiste.

Plus récemment, j'ai toutefois quitté la plupart de ces fonctions afin de travailler en politique. Je travaille donc en tant d'adjoint à la députée de LaSalle-Émard, Hélène LeBlanc. Je présente cependant mon mémoire de façon personnelle, sans lien ni avec les divers organismes que j'ai représenté, ni non plus avec le bureau de la députée.